

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 04 août 2020
Convocation faite
Le 21 juillet 2020**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 27 juillet 2020

L'an deux mil vingt, et le lundi vingt-sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, M^{me} Mireille LARCHER (représentant M. Pascal GILLAUX), M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{mes} Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Julien VERGÉ, M^{me} Amélia MOUSSAOUI, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{me} Dominique FLORES, MM. Thierry PASQUIER (représentant M^{me} Isabelle BODART), Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{mes} Evelyne LAHAYE, Lisbeth DE BARROS, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Pascal GILLAUX (représenté par M^{me} Mireille LARCHER), Mathieu SONNET (pouvoir à M. André ESCOBAR), Éric GUERINY, Gérard DELATTE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M^{me} Isabelle BODART (représentée par M. Thierry PASQUIER), M. Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Daniel DURBECQ).

M. Jean-Claude JACQUEMART est nommé secrétaire de séance.

OBJET : **2020-07-145 Représentation de la Communauté à la SPL Rives de Meuse**

Considérant l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les statuts de la SPL Rives de Meuse et notamment l'article 15 qui précise « la répartition des sièges », la Communauté de Communes doit désigner 6 administrateurs,

Entendu le Président proposer au Conseil de Communauté d'élire les membres du Conseil d'Administration de la SPL Rives de Meuse,

Considérant que l'élection a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que chaque Conseiller Communautaire peut présenter une liste de candidats même incomplète,

Considérant que les sièges sont attribués aux candidats suivant l'ordre de présentation sur chaque liste,

Considérant la liste de candidature du Président, composée dans l'ordre de M^{mes} Angeline COURTOIS, Dominique FLORES, MM. Bernard DEFORGE, Jean-Claude JACQUEMART, Jean-Pol DEVRESSE,

Considérant la liste de candidature conduite par M. Éric VISCARDY, composée de M. Éric VISCARDY,

Considérant la liste de candidature conduite par M. Pascal GILLAUD, composée de M. Pascal GILLAUD,

Considérant les résultats du vote suivant :

- liste conduite par le Président : 21 voix (donnant droit à 4 sièges),
- liste conduite par M. Éric VISCARDY : 11 voix (donnant droit à 1 siège),
- liste conduite par M. Pascal GILLAUD : 10 voix (donnant droit à 1 siège),
- bulletin blanc : 1

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **désigne** comme suit les représentants de la Communauté au sein de la SPL Rives de Meuse, pour la durée du mandat :

SPL Rives de Meuse	Au Conseil d'Administration : - M^{me} Angeline COURTOIS - M^{me} Dominique FLORES - M. Bernard DEFORGE - M. Jean-Claude JACQUEMART - M. Eric VISCARDY - M. Pascal GILLAUD
---------------------------	---

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

